



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1769>

Claude Gautheron : Récupérer les APC pour l'école

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseil national des 16 et 17 septembre 2014 -



L'École Émancipée

Parce que que les APC feront l'objet de débats au cours de ce CN et que nous devons construire collectivement une expression et certainement une consigne du SNUipp sur cette question, il est essentiel de comprendre pourquoi ce sujet est emblématique du mal-être des enseignants dans les écoles.

Tout d'abord interrogeons-nous sur « qui défend les APC » ? sachant que ne pas s'opposer ou ne pas oser s'opposer ne veut pas dire adhérer. Quels arguments pourrait-on développer pour défendre les APC ? Et, mis à part les enseignants du premier degré, on peut même se demander qui sait qu'elles existent, qui sait quel doit être leur contenu, quelles sont leurs finalités ? La difficulté à répondre à ces questions suffirait à mettre en évidence le caractère indéterminé, flou et peu porteur de sens de cet exercice pourtant imposé à la majorité de nos collègues.

Ni sur le temps scolaire, ni en dehors, elle prend la forme de remédiation pour certains élèves (souvent les plus faibles et donc les plus « socialement défavorisés ») mais d'ouverture culturelle pour les plus chanceux. Elle repose essentiellement sur les adjoints en charge de classe : les directeurs, les PEMF, les maîtres de RASED ne l'assurent pas ou en sont partiellement dispensés et aucun d'entre eux ne revendique de les assurer. Une école d'application en ZEP ne met pas en place les APC alors que la difficulté scolaire ou l'éloignement culturel pourraient, si elle avait fait la preuve de son efficacité, le justifier.

Il est juste de dire que les APC ne déclenchent pas nécessairement la colère dans les écoles comme pouvaient le faire l'AP dont les finalités politiques étaient plus clairement identifiables (casse des RASED et baisse du temps scolaire) mais elles font partie de ces tâches sans beaucoup de sens qui compliquent le travail sans qu'on puisse espérer en tirer des bénéfices, tant sur les résultats des élèves que pour la qualité de l'enseignement. Certains avanceront qu'elles constituent un moment privilégié de travail en petits groupes qui donnent satisfaction aussi bien aux maîtres et maîtresses qu'aux élèves et c'est certainement vrai. Mais la réalité est que la majorité de nos collègues l'assure sans beaucoup de conviction parce qu'il faut bien le faire quand d'autres mettent en place des stratégies de contournement pour éviter dans le même temps le pensum d'une heure hebdomadaire de classe supplémentaire et le risque de la sanction administrative.

Dans ce contexte, le SNUipp a un rôle essentiel à jouer en réaffirmant son projet pour l'école et en redonnant des perspectives et de la fierté aux enseignants. Donner la consigne de ne plus assurer les APC et s'adresser au ministère pour que soit abandonné définitivement ce reliquat de la politique Darcos, c'est dire haut et fort que lutter contre les inégalités scolaires et pour la réussite de tous les élèves est un projet ambitieux porté par les enseignants qui ne peut s'arranger de petits bricolages à la marge de l'école pour aboutir.

Donner cette consigne c'est redonner la confiance aux professionnels dans leur capacité à construire et mettre en oeuvre des réponses à la hauteur de leurs exigences et des défis actuels, dans les classes et avec leurs collègues.

C'est dire aussi que le temps n'est pas extensible et que celui consacré aux APC serait beaucoup plus utile ailleurs dans une période où les réformes s'enchaînent. C'est se saisir de la seule occasion qui soit aujourd'hui offerte aux enseignants de reprendre la main sur le métier. Ne la laissons pas passer.